

Conseil de l'ED HSRT

3 juillet 2017 – Rouen-Caen visioconférence

Présents

Direction de l'ED : JL Rinaudo, C. Durand, D. Reguer

Représentants des UR : P. Bergel (ESO), S. Devineau (Dysolab), O. Sirost (Cetaps), M. Augustinova (CRFDP), O. Maquaire (LETG), H. Platel (Nimh), N. Proia (LPCN), D. Mouralis (Idées)

Secrétariat : C. Godard

Doctorants élus : A. Richard, C. Madelaine, T. Roulland

Invitée : C. Maniaque (ATE), AM. Le Chevrel secrétariat Caen à partir de la rentrée

Approbation du CR du conseil du 30 mars 2017

Contrats doctoraux établissement

Approbation de la liste des contrats doctoraux établissement proposée par la commission après examen des dossiers et auditions des candidats

Liste principale

1 GIRAULT Igor	UMR Idées Rouen
2 MAILLARD Angéline	NIHM
3 COMPAIN Vincent	LETG
4 AHLERS Gabriela	CIRNEF
5 BELLENCHOMBRE Laura	Dysolab
6 VEROVE Margaux	ESO
7 DODELIN Damien	Cetaps

Liste complémentaire

1 PIEDAGNEL Clémence	Dysolab
2 JAOUAT Marouane	Cérrev
3 GOUILLARD Morgane	Dysolab

Université du Havre Normandie

1 BOURGES Florence	UMR Idées Le havre
--------------------	--------------------

Un échange est engagé à propos du respect strict du classement des unités de recherche par la commission de l'école doctorale.

- ne prend pas part au vote : 3
- abstention : 0
- pour : 9
- contre : 1

Comités de suivi

La mise en place des comités de suivi est progressive. Elle concerne les doctorants inscrits pour la première fois à l'ED 556 en 2016-2017.

Un document PV du comité de suivi pour l'ED 556 sera proposé avant le conseil d'octobre.

Calendrier 2018

Conseils

- 25 janvier 2018 : Rouen
- 12 avril 2018 : Caen
- 6 juillet 2018 : visioconférence

Commission contrat établissement

- pré-candidature : 25 mai 2018
- dossier : 27 juin 2018 24h. (le master devra être obtenu à cette date)
- 3 juillet 2018 : commission Caen
- 4 juillet 2018 : commission Rouen

Questions diverses

Présentations à mi-parcours

Les représentants étudiants formulent le souhait que le retour pour les présentations à mi-parcours soit de nature plus scientifique.

Il est rappelé que les présentations à mi-parcours ont pour objet de faire le point bien sûr sur l'avancée des travaux, mais également en termes de diffusion de la recherche (communications et articles scientifiques ou grand public), sur la formation doctorale et sur les perspectives professionnelles.

Médiations

Les doctorants demandent qu'un délai d'une semaine soit respecté pour l'envoi de la rencontre dans le cas d'une médiation mise en œuvre par l'école doctorale entre un doctorant et un directeur de thèse.

Les étudiants élus demandent que les doctorants soient systématiquement accompagnés. Il sera indiqué aux doctorants dans toute demande de rencontre en vue d'une médiation la possibilité d'être accompagné par la personne de son choix.

Plagiat

La question est posée du rôle de l'ED pour protéger un doctorant victime de plagiat.